



Plastique Royal
2809 Rue Etienne Lenoir
Laval, H7R 6J4
QC

PRODUIT: R5711S NETTOYANT POUR VITRE

Section 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit.....	R5711S NETTOYANT POUR VITRE
Fabriqué pour.....	Plastique Royal Inc., 2809 Rue Etienne-Lenoir Laval, QC H7R 6J4
numéro d'urgence 24 heures :	AU CANADA, APPELEZ CANUTEC (613) 996-6666-IN ÉTATS-UNIS ÉTATS APPELLENT CHEMTRAC (800) 424-9300.
Utilisation des matériaux.....	Solution de nettoyage. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles décrites dans cette section.
Famille chimique.....	Mélange.
Date de préparation.....	21 novembre 2014.
Taux de risque	
Classification de NFPA.....	Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM.....	S: 2 F: 4 R: 0.

Section 02: Identification des dangers



Mot indicateur.....	DANGER.
Classification des dangers.....	Liquide inflammable 2. Aérosol inflammable 1. Gaz sous pression : gaz comprimé. Irritant pour la peau 2. STOT SE 3.
Description du danger.....	H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable . H222 extrêmement inflammable aérosols . H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. H315 Cause irritation de la peau . H319 provoque des irritations oculaires graves. H336 Peut causer la somnolence ou des étourdissements.
Conseils de précaution.....	P210 éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les surfaces chaudes. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P233 garder le recipient fermé hermétiquement. P240 Les récipients et les équipements de réception doivent être mis à terre. P241 Utiliser un équipement antidéflagrant. P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants et des lunettes de protection.
Réponse	P302 P352 - si sur la peau : laver abondamment à l'eau. . P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche de sécurité . P304 + P340 -En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder peut respirer confortablement. P305 P351 P338 si yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'arrivée des secours médicaux. P312 appeler un centre antipoison/médecin, si vous vous sentez mal. P321 - Consult avec un centre de contrôle antipoison ou un médecin si la peau est démangeaison ou une éruption cutanée se développe ou vous vous sentez mal. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P337 P313 - si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin. P362 P364 - enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. P370 P378 en cas d'incendie - utiliser sec mousse chimique en poudre, CO2 ou 6 %. P403 Entreposer dans un endroit bien aéré. P403 P233 magasin dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. P403 P235 magasin dans une zone bien ventilée. Garder au frais. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
Entreposage.....	P501 disposer tous le produit non utilisées, déchets ou les contenants vides conformément aux règlements locaux.
Élimination.....	

Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGREDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	67-63-0	7-13
ISOBUTANE	75-28-5	5-10
2 BUTOXYÉTHANOL	111-76-2	3-7
AMMONIAC	0,1 à 1,0.	

PRODUIT: R5711S NETTOYANT POUR VITRE**Section 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d' inhalation, enlever à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.
Plus d'informations.....	

Section 05: Mesures anti-incendie

Moyens d'extinction.....	Mousse "Alcool", CO2, poudre chimique. En cas de grands incendies, le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2).
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipé avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive.

Section 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits de rinçage et de l'eau déversés sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locales, des provinces, d'États et fédéraux. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
-------------------------------------	--

Section 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Entreposer à l'écart de la lumière du soleil.

Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection

Équipement de protection	
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Exigences de ventilation.....	Ventilation locale aux points d'émission.
Limites d'exposition	

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm
ISOBUTANE	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	800 ppm

PRODUIT: R5711S NETTOYANT POUR VITRE

Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
2 BUTOXYÉTHANOL	20 ppm	Aucune donnée	50 ppm	25 ppm (vacant)	5 ppm	
AMMONIAC	0,1 à 1,0.					

Section 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Aérosol.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Ammoniac.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Aucune donnée.
Pression de vapeur (mm Hg).....	25-35 lb/po ² @ 70f.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Gravité spécifique.....	Liquide : 0.97 lb/usg (0,12 g/mL) aérosol : 0.946 lb/usg (0,11 g/mL).
Point de congélation (deg C).....	Aucune donnée.
Solubilité.....	Toutes les.
Point d'ébullition (deg C).....	-12° C.
Taux d'évaporation.....	Plus lent que l'acétate de n-butyle.
Point d'éclair (OC), méthode.....	12,0 ° C coupelle fermée. -117 ° C Closed Cup (propellant).
Température d'auto-inflammation (deg C).....	460 ° C (gaz propulseur) .
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	8.4.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	1.8.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Aucune donnée.
% volatile par volume.....	22.
COV.....	1,32 lb/usg - 159 g/L.
Viscosité.....	Aucune donnée.

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Eviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Incompatibilité.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO ₂).
Polymérisation dangereuse.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gercures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .
Contact avec la peau.....	Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.
Contact avec les yeux.....	Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus.
Inhalation (aigue).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Avaler causes ivresse, maux de tête, vomissements, menant à une maladie grave, cécité, voire la mort. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.
Effets sur la reproduction.....	Aucun.
Données toxicologiques	

Ingredients	LC50-inh, rat	LD50-Oral, rat
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	16 000 ppm 8 heures rat inhalation	5 000 mg/kg rat orale 12 800 mg/kg lapin cutanée
ISOBUTANE	52 mg/L 1 heure souris	Aucune donnée
2 BUTOXYÉTHANOL	450 ppm 4 heures rat	470 mg/kg orale rat 400 mg/kg cutanée lapin
AMMONIAC	0,1 à 1,0.	

PRODUIT: R5711S NETTOYANT POUR VITRE**Section 12: Informations écologiques**

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
 Biodégradabilité..... Aucune donnée.

Section 13: Considérations relatives

Élimination des déchets..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.

Section 14: Informations relatives au transport

Classification du TMD (route)..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre.
 Classification du DOT (route)..... UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons).
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée.
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée.
 Polluant marin..... Potentiel polluant marin.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

Section 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT..... A. B5. D2B.
 Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux en vertu du standard de la communication des dangers OSHA.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement Ammoniac.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger..... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 Section 313..... Alcool isopropylique. Ammoniac.
 40CFR63 de polluants atmosphériques Aucun.
 dangereux EPA
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.
 Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

Section 16: Autres informations

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
 Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
 Avertissement: CLAUSE D'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ: Toutes les informations qui apparaissent ici sont basées sur les données obtenues à partir de l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, ils sont considérés comme étant correctes à la date d'émission, mais nous ne faisons aucune déclaration quant à leurs exactitudes ou leurs suffisances et ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés sont les seuls risques qui existent. L'information sur les risques contenus dans ce document est offert uniquement en considération de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et de vérification de la conformité à la réglementation applicable, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. Les informations concernent uniquement le produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre processus.
 Affairs Regulatory